



RESTAURATION SCOLAIRE QUALITÉ ET PROXIMITÉ

+ DE SERVICES + D'ENTREPRISES = UNE VIE + BELLE

PRÉVOYANCE SANTÉ : UN PARTENARIAT



De gauche à droite : Valentine Serot, responsable régionale Grand Ouest Just ; Audrey Mercier, responsable Groupama de l'agence à Segré ; Geneviève Coquereau, maire de Segré-en-Anjou-Bleu ; Nicolas Blaize, animateur commercial pour Axa à Segré.

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

Début juillet, la commune a signé trois conventions avec Groupama, Axa et Just afin que les habitants aient la possibilité de bénéficier d'une complémentaire santé.

Le groupe de travail de la Commission Affaires Sociales, après la consultation des différents projets, a proposé de travailler avec trois organismes : Groupama, Axa et Just.

Le conseil municipal du 24 juin 2026 a voté à l'unanimité le conventionnement d'une mutuelle complémentaire avec ces différents organismes. Cette initiative vise à améliorer la qualité de vie, réduire les inégalités d'accès aux soins et préserver le pouvoir d'achat des Segréens, notamment des retraités.

Les habitants de Segré-en-Anjou-Bleu auront la possibilité de bénéficier d'une complémentaire santé.

Cette disposition s'adresse à tous les habitants de la commune et plus particulièrement aux personnes qui ne bénéficient plus d'une mutuelle de groupe.

Les trois assurances et mutuelles proposent différents avantages tournés autour du secteur de la santé : hospitalisation, optique, dentaire, soins courants, aides auditives... Les conseillers de chaque organisme renseignent gratuitement la population sur les garanties, aident à comparer les contrats et établissent un devis personnalisé adapté à chaque situation.

Chacun reste libre de souscrire un contrat auprès de la mutuelle qui lui convient le mieux.

Les points communs entre les 3 organismes sont :

- Adhésion simple
- Pas de délai de carence ni de questionnaire médical.

Une convention entre la ville de Segré-en-Anjou-Bleu, Groupama, Axa et Just a été signée le 7 juillet 2026.

Une réunion publique se tiendra **le mercredi 14 octobre 2026 à partir de 18h** au groupe milon, salle de l'amitié, rue Charles Guilleux à Segré.

Cette réunion, à destination des habitants de la commune, vous permettra de rencontrer les conseillers des 3 assurances et mutuelles ainsi que leurs propositions à des tarifs préférentiels.

À cette occasion, il sera possible de prendre contact avec les conseillers ainsi que de prendre rendez-vous, dans un second temps, pour une étude au cas par cas.

ÉDITO



La politique culturelle constitue un outil essentiel de cohésion sociale et d'attractivité du territoire. Avec la médiathèque, la Micro-Folie, le cinéma Le Maingué, les associations et les nombreux événements organisés dans les 15 communes déléguées, la commune agit pour rendre la culture accessible à tous, notamment aux jeunes, aux familles et aux personnes éloignées des pratiques culturelles. L'accueil des établissements scolaires à la médiathèque, la Micro-Folie et au Cargo participe pleinement à cette ambition, tout comme la valorisation de notre histoire, de notre patrimoine et des initiatives locales.

Dans cette dynamique, la programmation du Cargo constitue un temps fort de la vie culturelle locale. Diversifiée et accessible, elle favorise la découverte artistique, la rencontre avec les publics et le soutien à la création. La saison culturelle a été lancée le vendredi 18 septembre, ce rendez-vous gratuit permet de

réunir près de 400 habitants dans une ambiance conviviale. La culture contribue ainsi pleinement au vivre-ensemble et au rayonnement de notre territoire.

Cette volonté de renforcer le lien entre les habitants doit également s'appliquer aux relations avec les agents communaux et les élus. Le respect, l'écoute et le dialogue doivent rester les principes fondamentaux de la vie municipale. Chacun peut exprimer ses désaccords ou ses difficultés, mais dans un cadre constructif et courtois. Les agents assurent quotidiennement les services publics et les élus exercent leur mandat au service de l'intérêt général : leur permettre de travailler dans un climat serein est indispensable au bon fonctionnement de la commune.

Enfin, cette solidarité s'exprime concrètement dans l'accompagnement des habitants les plus fragiles. Le registre communal permet de suivre les personnes vulnérables lors du déclenchement du plan canicule. Selon le niveau d'alerte, des contacts téléphoniques ou des visites à domicile sont organisés par le service social. Culture, respect et solidarité participent ainsi d'une même ambition : faire de Segré-en-Anjou-Bleu une commune attentive, accessible et solidaire.

Je tiens également à adresser mes remerciements aux Résidences du Val de l'Oudon pour avoir mis à disposition des salles climatisées afin d'accueillir et de protéger les personnes âgées pendant ces périodes, sur les sites de Sainte-Gemmes-d'Andigné et de Saint-Martin-du-Bois.

Bonne rentrée à tous,

Geneviève Coquereau
Maire de Segré-en-Anjou-Bleu

Jean Chevalier est décédé le 25 avril 2026 à l'âge de 68 ans. Il a été adjoint au maire de 2014 à 2015, conseiller municipal de Nyoiseau de 2015 à 2016 puis conseiller municipal de Segré-en-Anjou-Bleu de 2016 à 2020.

Fernand Trottier est décédé le 12 juin 2026 à l'âge de 83 ans. Il a été conseiller municipal de 1971 à 1983 puis adjoint au maire de l'Hôtellerie-de-Flée de 1983 à 1995.

Roger Taunay est décédé le 8 août 2026 à l'âge de 83 ans. Il a été adjoint pour la commune d'Aviré de 2001 à 2008.

Jean Gabillard est décédé le 10 août 2026 à l'âge de 97 ans. Il a été adjoint au maire de 1989 à 1995 puis maire de Saint-Martin-du-Bois de 1995 à 2001.

Nous présentons nos condoléances aux familles, amis et proches.



1 rue de la Madeleine
Tél. 02 41 92 17 83

Directrice de la publication :
Geneviève Coquereau

Rédaction, mise en page :
service communication (sauf mention)

Conception de la maquette : Alphacoms

Impression : imprimerie Faguer Print & Pack
Tirage : 9000 ex.
N° ISSN : 2554-7437
Distribution : La Poste

Retrouvez le magazine enregistré par les bénévoles de l'association des donneurs de voix sur www.segreenanjoubleu.fr



SOMMAIRE

À LA UNE	2
ÉDITO	3
TOUS AZIMUTS	4
ACTUALITÉS	6
DOSSIER	10
AGENDA	12
SPORTS	14
CULTURE	15
EN DIRECT DES 15	16
TRIBUNES LIBRES	18
PRATIQUE	19
PORTRAIT	20

SEGRÉ

DES TRAVAUX POUR RÉCRÉ À LUNE

Pendant l'été, une première phase de travaux a été réalisée sur le site de Saint-Exupéry : isolation du plafond de la salle d'activités et du couloir, création d'une cloison, pose de menuiseries et remplacement des fenêtres avec du double vitrage ainsi qu'un traitement solaire, la pose de luminaires LED. Une 2^e phase de travaux complémentaires se déroulera fin octobre sans fermeture du multi-accueil.



SAINT-SAUVEUR-DE-FLÉE

UNE ÉCOLE RÉNOVÉE

Les travaux de rénovation de l'école publique Les Trois Plumes se sont terminés cet été. Une extension d'environ 100 m² a été construite : l'école comprend une salle de classe, un espace accueil périscolaire / dortoir, des sanitaires supplémentaires et un espace pour le personnel. L'aménagement extérieur est en cours : zone d'infiltration des eaux pluviales, agrandissement de l'espace de jeu, réfection des clôtures et portail, cheminement piéton.



SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

FORUM DES ASSOCIATIONS

Plus de 1000 personnes sont venues à la rencontre des associations le 30 mai 2026, pour cette 4^e édition.

Tout au long de la matinée, des associations ont proposé des animations.

L'espace jeunes a, encore cette année, tenu la buvette, au profit de ses activités.



SAINT-MARTIN-DU-BOIS

UNE NOUVELLE MAIRIE

Depuis le 22 juin, la mairie de Saint-Martin-du-Bois est installée au 12 rue de la Croix Lucet, à côté du Viveco. Dans ce même bâtiment se trouvent les locaux sociaux des ateliers du pôle Est avec des vestiaires, un bureau et un office.

Un aménagement paysager de la traversée de Saint-Martin-du-Bois et des abords de la mairie avec la plantation d'arbres sera réalisé à l'automne 2026 et l'hiver 2027.



LE BOURG-D'IRÉ

SOCIÉTÉ L'AVENIR CŒUR DE VILLAGE

Le mercredi 8 juillet 2026, la société de boule de fort l'Avenir au Bourg-d'Iré a obtenu le label "Société Cœur de Village".

Une convention a été signée entre l'Avenir Le Bourg-d'Iré, la fédération française de boule de fort et la commune de Segré-en-Anjou-Bleu. L'association est la 54^e à recevoir le label "Société Cœur de Village". Grâce à cette distinction, l'association Avenir boule de fort participe au maintien du lien social et renforce sa vocation de lieu de rencontres.



NYOISEAU

DES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Dans la continuité des travaux de rénovation de la toiture de l'école de Nyoiseau réalisés l'été dernier, une centrale photovoltaïque composée de 206 panneaux solaires a été installée. La puissance de la centrale est de 99 kWc. L'électricité produite sera consommée dans différents bâtiments municipaux par l'intermédiaire de l'autoconsommation collective.



MARANS

MONTGUILLON

LES ESCALES DU CARGO

Les deux spectacles Pling Klang (cirque) et Hold Fast (danse) ont rassemblé respectivement 155 et 170 personnes. Les habitants des deux communes de Marans et Montguillon ont été ravis d'assister à ces événements.

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

FESTIVAL INTERNATIONAL DE CYCLOTOURISME

Cette année, la ville de Château-Gontier-sur-Mayenne a accueilli la 87^e édition de la semaine fédérale internationale du cyclotourisme. Le mardi 4 août 2026, les cyclistes ont parcouru la commune de Segré-en-Anjou-Bleu. Un point de ravitaillement était organisé au parc des expositions par les bénévoles et les adhérents de l'association Segré Vélo Passion.

Une édition encore une fois réussie avec 8 000 cyclistes de 12 nationalités différentes !



POUR VOTER BON À SAVOIR

Dans la perspective des prochaines élections présidentielles les 18 avril et 2 mai 2027, il est important de vérifier votre inscription sur la liste électorale de Segré-en-Anjou-Bleu.

CONDITIONS POUR VOTER SUR SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

- résider sur Segré-en-Anjou-Bleu,
- être de nationalité française ou ressortissant d'un pays de l'Union Européenne,
- avoir au moins 18 ans la veille du jour de l'élection (ou la veille du 2^e tour),
- jouir de ses droits civils et politiques.

S'INSCRIRE OU SIGNALER UN CHANGEMENT D'ADRESSE

Vous venez d'emménager sur Segré-en-Anjou-Bleu ou vous avez changé d'adresse, nous vous invitons à vous rendre dès que possible dans votre mairie déléguée muni de :

- votre carte d'identité ou votre passeport.
- un justificatif* de domicile scanné datant de moins de 3 mois à votre nom : facture d'électricité, de gaz, de téléphone fixe, attestation d'assurance habitation, attestation de droits de l'assurance-maladie, bulletin de salaire ou titre de pension.

Les jeunes de moins de 26 ans peuvent s'inscrire au domicile de leurs parents en fournissant un justificatif de domicile de moins de 3 mois au nom d'un de leurs parents et un document attestant de la filiation (livret de famille, acte de naissance...)

* Justificatifs qui ne sont pas recevables :

- les factures de téléphone portable,
- les certificats d'hébergement établis entre particuliers s'ils ne sont pas accompagnés d'un justificatif à cette adresse au nom de la personne hébergée et d'une copie de la carte d'identité de l'hébergeant.



Si vous ne réalisez pas votre changement d'adresse, les différents courriers liés aux élections (propagande, nouvelle carte électorale...) ne sont plus distribués par la poste et reviennent en mairie.

Avec ces documents en retour, la collectivité a la possibilité d'entamer une procédure de radiation des listes électorales.

À la fin de cette instruction, la radiation est possible et permet la mise à jour de la liste électorale. Vous ne serez donc plus en mesure de voter dans votre lieu de vote habituel.

**+ POUR
EN
SAVOIR**

[www.segreenanjoubleu.fr/
ma-mairie/vos-demarches/
listes-electorales/](http://www.segreenanjoubleu.fr/ma-mairie/vos-demarches/listes-electorales/)



La commune de Segré-en-Anjou-Bleu a réalisé son premier document avec l'utilisation de la méthode FALC. L'objectif est de rendre accessible l'information à un public plus large.

Le premier document certifié FALC (Facile A Lire et à Comprendre) de la commune de Segré-en-Anjou Bleu a été réalisé conjointement par le service communication et le Relais Petite Enfance.

Ce document permet aux parents de jeunes enfants de mieux appréhender le processus d'une demande d'accueil au centre multi-accueil Récré à lune et de mieux comprendre où ils en sont des différentes étapes.

COMMUNICATION

VERS DES DOCUMENTS FALC

Pour qu'un document soit certifié du logo FALC, il est essentiel que deux personnes en situation de handicap intellectuel lisent le document et puissent le comprendre.

La collectivité s'est associée à l'**Établissement de Service d'Aide par le Travail** (ESAT Cap Anjou Bleu) de Noyant-la-Gravoyère. Marion et Anaïs accompagnées de leur cadre socio-éducatif Caroline Soulard ont travaillé avec le service communication de Segré-en-Anjou-Bleu autour du dépliant. Grâce à leurs remarques, le document peut bénéficier de la certification FALC.

Marion et Anaïs ont apprécié d'être associées à ce projet et l'association Cap Anjou bleu est prête à renouveler l'expérience pour de prochains supports de communication.

FALC : DES DOCUMENTS FACILES À LIRE ET À COMPRENDRE

La méthode FALC (Facile A Lire et à Comprendre) permet de rendre accessible des documents d'informations aux personnes qui présentent des difficultés de compréhension : personnes dont la langue française n'est pas leur langue maternelle, personnes en situation de handicap intellectuel ou ayant des difficultés de compréhension.

La méthode comprend une cinquantaine de règles à mettre en place pour simplifier l'accès à l'information. Cette démarche est conçue et développée pour et avec des personnes en situation de handicap intellectuel.

Pour concevoir un document FALC, il est nécessaire d'adopter des règles qui portent aussi bien sur le fond que sur la forme : utiliser un vocabulaire simple, sans jargon technique, utiliser une syntaxe simple, des phrases courtes. Le tout dans une mise en page aérée avec des illustrations lorsque c'est possible.





Les entrées principales de l'église ont été repeintes avec la couleur d'origine retrouvée après une étude stratigraphique.

En travaux depuis le 16 septembre 2024, l'église Sainte-Madeleine a rouvert ses portes au public le 6 septembre 2026. Revenons sur les travaux qui ont été réalisés.

Après une première partie des travaux réalisée entre 2014 et 2016, la seconde partie des rénovations concernait l'intérieur de l'église. Le chantier s'est divisé en trois tranches :

- Une première tranche consacrée au traitement de la mûrle (champignon) sur l'ensemble de l'édifice, à la restauration des murs et plafonds des collatéraux nord et sud et des fonds baptismaux nord et sud. Les confessionnaux ont été restaurés et les menuiseries de la sacristie ont été remplacées.
- Une seconde tranche se concentrait autour de la restauration des murs et des plafonds du transept et de sa croisée ainsi que de la chapelle sud. Une attention particulière a été accordée aux emmarchements à la croisée du transept ainsi qu'aux stalles.
- Une dernière tranche de travaux de restauration était consacrée aux murs et plafonds de la nef et du narthex (portique intérieur situé à l'entrée de l'église).

Des travaux de drainage réalisés en pied de murs ont permis de stopper totalement les infiltrations d'eau. Avant d'entamer les finitions, les fissures présentes sur les murs ont été rebouchées. L'ensemble de la surface a ensuite bénéficié d'un nettoyage à sec, puis de faux joints peints ont été reconstitués à l'emplacement exact des anciens.

La teinte d'origine retrouvée pour les portes

Les portes d'entrées principales ont fait l'objet d'une étude stratigraphique poussée. Depuis sa construction, 10 couches de peintures successives ont été identifiées et répertoriées.

SEGRÉ

ÉGLISE SAINTE-MADELEINE

RETOUR SUR LES TRAVAUX

En accord avec l'Architecte des Bâtiments de France et la Direction Régionale des Affaires Culturelles, la teinte « brun cervin » d'origine a été retenue. Ce choix apporte une harmonie entre les portes et les façades en pierre et tuffeau.

La même teinte a été appliquée sur les 3 portes latérales rue Nicolas.

Le mur de la tour sud-est entièrement restauré

Le mur derrière l'autel de la tour sud-est était recouvert d'un enduit qui ne permettait plus à la maçonnerie de respirer : des problèmes d'humidité ont été observés sur les pierres. L'enduit a alors été retiré pour être remplacé.

Une attention toute particulière s'est concentrée autour de la réalisation du décor peint du mur. Il a été réalisé dans une tonalité ocre rouge ; en accord avec les couleurs des décors visibles autour du vitrail de la tour sud-est.

Les deux tableaux et le chemin de croix restaurés

Les 2 grands tableaux ("*Vierge à l'enfant*" et "*Descente de croix*") situés de chaque côté de l'entrée centrale de l'église ont bénéficié d'une restauration. Ce sont des copies datant de la fin du XIX^e siècle mis en dépôt par le musée du Louvre.

Les tableaux et leurs cadres ont été minutieusement restaurés. Les œuvres dévoilent aujourd'hui toute la beauté de leur exécution. Le système de fixation en métal a été entièrement repensé, sa réalisation a été confiée à un agent des services techniques spécialisé en serrurerie. Les 14 tableaux qui composent le chemin de croix ont également été restaurés.

Un grand merci à l'ensemble des entreprises et des artisans ayant œuvré sur le chantier de restauration de l'église.



L'entreprise Arthema lors de la rénovation des décors muraux.

JEUNES ÂGÉS DE 16 ET 17 ANS

ARGENT DE POCHE

*Un dispositif plébiscité
par les jeunes*

"Argent de poche" est un dispositif qui permet à des jeunes âgés de 16 à 17 ans de réaliser et d'être rémunérés pour des petits chantiers tout en étant encadrés par un agent de la collectivité.

Proposé à toutes les vacances scolaires sauf celles de Noël et d'hiver, le dispositif rencontre un vrai succès. Ce sont les jeunes qui en parlent le mieux. Aux vacances de printemps 2026, Bastien était "argent de poche" auprès des services techniques de Saint-Martin-du-Bois. Désherbage, entretien des massifs, il a beaucoup apprécié cette prise de contact avec le monde du travail : "j'étais bien encadré par Tatiana et j'ai découvert les communes proches de la mienne".

Pour Colline, "argent de poche" cet été auprès du centre multi-accueil Récré à Lune, c'était aussi une première. Elle a aidé l'équipe dans le nettoyage du matériel pédagogique et ludique. Elle a apprécié l'environnement avec les tout-petits. Comme son frère aîné qui avait été "argent de poche" avant elle, elle a aimé gagner ses premiers euros. "Je vais mettre de côté ce que j'ai gagné et cela participera, l'an

prochain, à mon 18^e anniversaire".

Quel que soit le projet professionnel du jeune, l'étape "argent de poche" agit comme un tremplin, et lui donne confiance dans un environnement sécurisé. C'est aussi une des rares opportunités de gagner un peu d'argent avant la majorité. Cette période peut également servir de catalyseur pour un projet d'orientation en vue des études.

Depuis 2017, la commune de Segré-en-Anjou-Bleu a accueilli 500 jeunes avec ce dispositif.

Argent de poche en résumé

- Temps de travail quotidien : 3 h 30 comprenant une pause d'une demi-heure.
- Durée maximale : 30 demi-journées par an et par jeune (15 jours consécutifs maximum pour les vacances d'été).
- Rémunération : 15 € par mission de 3 h

+ d'infos : www.segreenanjoubleu.fr/vivre-ici/enfance-et-jeunesse/argent-de-poche/



Colline, lors de sa période "Argent de poche" au centre multi-accueil Récré à Lune.

BRÈVES

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

Conseil municipal

Prochaines séances

Jeudis 5 novembre et 17 décembre 2026
à 20h30 - 1 rue de la Madeleine.

Séance ouverte à tous.

Retransmission en direct sur le site internet
www.segreenanjoubleu.fr et sur nos pages
Facebook et YouTube.

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

Accueil de loisirs Arc en ciel

Ouverture des vacances d'automne : du 19
au 30 octobre 2026.

Thème « On mène une enquête à la fête
foraine ». Animation Microfolie pour les
grands le jeudi 29 octobre 2026.

Ouverture des vacances de Noël - Arc en
ciel Segré : du 21 au 24 décembre 2026.

Le 1^{er} décembre 2026 : ouverture des
inscriptions pour les mercredis de
janvier à juillet 2027 (Pensez à mettre vos
documents à jour et à les télécharger sur
votre espace famille).

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

Fin recouvrement chèque

L'Etat engage une réflexion pour mettre fin
progressivement au règlement par chèque.

Tous les services de la commune sont
concernés : Crèche, périscolaire,
restauration scolaire, accueils de loisirs,
Cargo, Centre aquatique Les Nautiles,
Cinéma Le Maingué, Parc-Exposition,
Camping...

Les usagers doivent privilégier :

- Le paiement en ligne (carte bancaire,
prélèvement)
- Le virement
- Le prélèvement automatique
- Ou le paiement chez un buraliste
partenaire (espèces ou carte)

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

Ateliers seniors

Journée activités au parc des expositions

Vendredi 6 novembre 2026

Ateliers smartphone

Du 2 novembre au 18 décembre 2026

1/2 journée par semaine

Marans

Contact inscription

CCAS

02 41 92 84 92

therese.lindner@segreenanjoubleu.fr

RESTAURATION SCOLAIRE : UN PROJET AMBITIEUX AU SERVICE DES ENFANTS

Depuis 2019, un programme ambitieux pour la restauration scolaire était en œuvre. À la rentrée 2026, le projet est complètement déployé sur le territoire de Segré-en-Anjou-Bleu.

Lancé en 2019, le projet de restauration scolaire, porté par les élus, visait à harmoniser l'offre sur l'ensemble du territoire, tout en privilégiant les produits biologiques et locaux.

L'ambition était également de préserver un service de proximité avec un espace de restauration dans chaque commune déléguée.

Après plusieurs années d'études, d'investissements et de développement, le dispositif est pleinement opérationnel depuis la rentrée de septembre 2026.

Trois sites de production et de livraison approvisionnent 13 écoles ainsi que 4 structures d'accueil de la petite enfance et de loisirs, soit près de **1 250 repas par jour** pour les enfants de 0 à 12 ans.

Une première étape majeure a été franchie **en septembre 2023** avec la mise en service de la **cuisine de l'école René Brossard à Noyant-la-Gravoyère**.

Cette cuisine produit quotidiennement **240 repas** destinés aux écoles publiques de Noyseau et Châtelais.

Ce nouvel équipement a permis de réduire les livraisons de denrées alimentaires sur plusieurs sites, de diminuer l'empreinte carbone grâce à l'utilisation d'un véhicule électrique, d'améliorer les performances énergétiques du bâtiment et de renforcer l'approvisionnement en produits locaux via des circuits courts.

En 2024, une nouvelle réflexion a été engagée afin d'intégrer les **repas des multi-accueils, des accueils de loisirs et de l'ensemble des écoles du territoire**. Les études réalisées ont conduit à un déploiement en deux phases : d'abord l'intégration des structures d'accueil de la petite enfance et de loisirs en septembre 2025, puis celle de toutes les écoles en septembre 2026.

En 2025, la restauration scolaire Dolto-Fontaine a bénéficié de travaux importants ainsi qu'un investissement (en 2026) dans du matériel et un véhicule pour le portage dans les écoles Les 3 Plumes, Saint-Martin-du-Bois, Louvaines et Aviré.

Aujourd'hui, cette organisation offre plusieurs avantages : une meilleure maîtrise des coûts, un contrôle renforcé de la qualité des repas et une égalité de traitement entre tous les sites.

Ce projet permet d'offrir à tous les enfants du territoire **des repas de qualité, préparés au plus près de chez eux, tout en soutenant les producteurs locaux et en maîtrisant les coûts du service**.

En parallèle, la collectivité poursuit son engagement en faveur des produits biologiques et locaux. Aujourd'hui, **10 des 14 lots de denrées alimentaires** sont attribués à des fournisseurs situés à moins de 35 kilomètres du territoire.

La part du bio et du local représente en moyenne entre **55 % et 65 %** des menus servis.

Afin de consolider les partenariats avec les producteurs, les marchés publics sont conclus pour une durée de quatre années scolaires à compter de septembre 2026.

Enfin, dans un contexte de hausse continue du coût des denrées alimentaires et des dépenses énergétiques, et conformément aux objectifs de la loi Egalim, la tarification de la pause méridienne est régulièrement réévaluée pour garantir la pérennité et la qualité du service.

En complément, les tranches de quotient familial ont été réajustées pour permettre à un plus grand nombre de familles de bénéficier d'un service au meilleur coût.



INFO
PRATIQUE

www.segreenanjoubleu.fr
Rubrique "vivre ici"
Enfance jeunesse : restauration scolaire

Restaurants

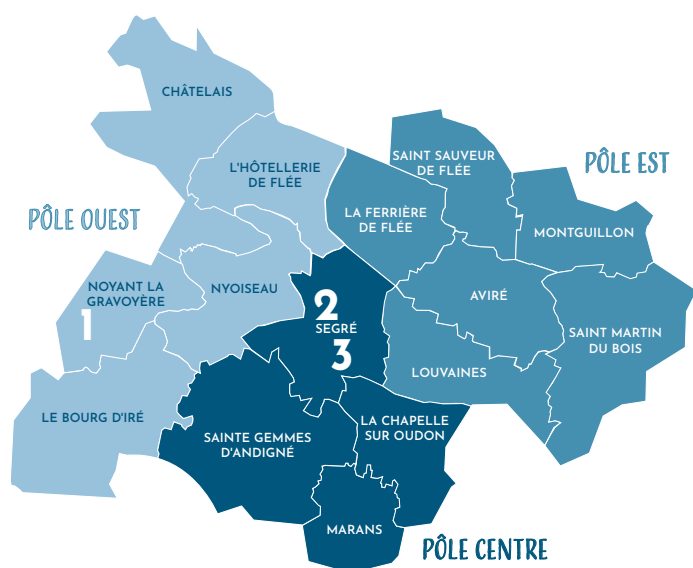
1 - René Brossard
Noyant-la-Gravoyère

2 - Les Pierres

3 - Dolto/Fontaine



Une trentaine



Cartographie de nos restaurants scolaires

Restaurants scolaires	13 écoles ou sites bénéficiaires
ard voyère	Élèves de l'école René Brossard + portage : • Écoles Châtelais, Nyoiseau, L'Hôtellerie-de-Flée et Marans • Multi-accueil Récré à Lune (Saint-Exupéry et rue Gillier) • Accueils de loisirs Segré/ Saint-Martin-du-Bois et FLEP (mercredis et vacances scolaires)
Bleues - Segré	Élèves de l'école Les Pierres Bleues
aine - Segré	Élèves de l'école Dolto/Fontaine + portage : • Écoles Les 3 Plumes, Saint-Martin-du-Bois, Louvaines et Aviré

Les lieux de production de repas et les écoles ou sites bénéficiaires



Deux agents sont employés à la restauration scolaire (sur la photo : restauration scolaire de Dolto/Fontaine)

LA RESTAURATION SCOLAIRE

EN CHIFFRES

3

sites de production

13

écoles ou sites bénéficiaires

843

demi-pensionnaires/jour
écoles publiques et privées

450

demi-pensionnaires/jour
accueils de loisirs et centre
multi-accueil Récré à Lune

330 000 € HT

marché public annuel de
denrées alimentaires

Pour l'agenda de l'hiver 2027 (janvier, février et mars 2027), merci d'envoyer vos informations par écrit au service communication avant le vendredi 14 novembre 2026 (communication@segreenanjoubleu.fr).
Retrouvez l'intégralité de l'agenda sur www.segreenanjoubleu.fr/agenda des 15.

OCTOBRE

JUSQU'AU 13 OCTOBRE

● **Exposition 1925 - 1950 : 15 histoires passionnantes de commerçants et artisans segréens** en plein air près des méandres de la Sazée à Aviré

DU 2 AU 12

● **Fête de la science** à la médiathèque de Segré
 ● **Samedi 3 oct. > 10h (2h) Visite à la ferme LG Bio.** Sur inscription. À partir de 5 ans. Tarif : 8€ par personne
 ● **Mardi 6 oct. > 19h (1h) Conférence avec Maud Lenoir, diététicienne.** Tout public à partir de 13 ans
 ● **Mercredi 7 oct. > 10h30 (1h30) Le cherche et trouve des saveurs.** Sur inscription. À partir de 6 ans
 ● **Samedi 10 oct. > 10h30 (1h) Une recette, une histoire.** Tout public



VENREDI 2

● **20h30 « Postludes », Bachar Mar-Khalifé,** au Cargo, Segré

DIMANCHE 4 ET LUNDI 5

● **13h30 Courses hippiques** à l'hippodrome de la Lorie à la Chapelle sur Oudon. Village artisans. Marche rose le dimanche 4.

DIMANCHE 4

● **15h Concert les Compagnons de la Tourlandry** à Montguillon (lieu à définir)

MARDI 6

● **20h15 Séance coup de cœur AFCAE - film surprise** au cinéma le Maingué, 7 esplanade Antoine Glémoin à Segré
 ● **20h30 Balad images** projection de "Tombé du ciel", salle des fêtes de Châtellais avec Familles rurales

MERCREDI 7

● **Village Sécurité** organisé par le département de Maine-et-Loire (lieu à définir à Segré)
 ● **14h30 Balad images** projection de "La pat' patrouille, le film : mission dino, "salle des fêtes de Châtellais

VENREDI 9

● **20h30 « Deux 1/2 », Alex Vizorek,** au Cargo, Segré

DU 13 OCTOBRE AU 17

NOVEMBRE

● **Exposition 1925 - 1950 : 15 histoires passionnantes de commerçants et artisans segréens** en plein air près de la mairie à Saint-Sauveur-de-Flée

SAMEDI 10

● **9h30 Accueil nouveaux habitants** dans la salle d'honneur, Segré
 ● **Défi urbain 11^e édition** place du moulin sous la tour à Segré
 ● **20h30 Feu d'artifice** esplanade Antoine Glémoin à Segré

DIMANCHE 11

● **Randonnée** organisée par le comité de jumelage de Noyant-la-Gravoyère
 ● **Fête d'automne** à Aviré Animations, repas poule au pot, vide-greniers. Organisation : Apel Notre-Dame

MERCREDI 14

● **9h30 Rentrée littéraire adulte** à la bibliothèque de Châtellais avec la librairie M'Lire Anjou

JEUDI 15

● **20h A.G du ciné-club les Mistons et projection de « Winter brothers »** au cinéma le Maingué, 7 esplanade Antoine Glémoin à Segré

VENREDI 16

● **19h30 - 22h Boum Party** des 8/11 ans au parc des expositions de Segré. Tarif : 5 € (avec une boisson offerte). Réservations : segre-expo.fr

DU 17 OCTOBRE AU 1^{ER}

NOVEMBRE

● **31^e Salon d'automne** au Cargo. Vernissage le samedi 17 octobre à 17h. Animation Les peintres aux chevaux le mercredi 21 octobre de 14h à 17h. Exposition ouverte de 14h à 18h (sauf le lundi). Entrée libre

SAMEDI 17

● **10h30 Heure du conte et lancement du 16^e prix P'tit Bou'quine,** sur le thème des saveurs à la médiathèque de Segré. Pour les 3 à 6 ans. Sur inscription. Gratuit

JEUDI 22

● **18h30 Sortie de résidence « Nos chairs », Collectif Allogène / Elise Lerat,** au Cargo, Segré

DIMANCHE 25

● **Run & Bike 5^e édition** au parc de Bourg-Chevreau à Segré

MERCREDI 28

● **15h Les histoires qui font peur !** à la médiathèque de Segré. Sur inscription. De 7 à 10 ans

JEUDI 29

● **14h30 Balad images** projection de "Ma famille Samourais" et à 20h30 projection de "les héros du Louvre", salle des fêtes de Châtellais avec Familles rurales

SAMEDI 31

● **10h30 Animation - Les animaux mal aimés + atelier,** à la médiathèque de Segré. Sur inscription. De 3 à 7 ans
 ● **15h Atelier Micro-Folie Calaca Mexicaine (fête des morts),** à la médiathèque de Segré. Sur inscription. À partir de 12 ans
 ● **Soirée Halloween (2 films)** au cinéma le Maingué, 7 esplanade Antoine Glémoin à Segré
 ● **18h30 Murder Party** organisé par les Halles de Châtellais, déambulation dans le village. Réservation HelloAsso

NOVEMBRE

MARDI 3

● **20h15 Séance coup de cœur AFCAE - film surprise** au cinéma le Maingué, 7 esplanade Antoine Glémoin à Segré

VENREDI 6

● **20h30 « L'abolition des privilèges », Le Royal Velours / H. Duchêne,** au Cargo, Segré



LUNDI 9

● **14h - 18h30 Thé dansant,** avec les amis de la Sazée au rendez-vous des chasseurs, route de Château-Gontier

MARDI 10

● 20h30 Séance du projectionniste
« Nosferatu » au cinéma le Maingué,
7 esplanade Antoine Glémain à Segré

JEUDI 12

● 14h30 Séance ciné-CLIC au cinéma
le Maingué à Segré
● 20h15 Séance ciné-club les
Mistons « Poesia sin fin » (v.o.s.t.)
au cinéma le Maingué, 7 esplanade
Antoine Glémain à Segré

VENREDI 13

● 15h Spectacle folklorique
« Le vol du condor » au parc des
expositions de Segré. 2 formules
35€ : spectacle seul à 15h
70€ : déjeuner à 12h30/spectacle à 15h

SAMEDI 14

● 10h30 Heure du conte, à la
médiathèque de Segré. Sur inscription.
De 3 à 6 ans
● 10h - 17h30 Marché de Noël du
Sporting Club Gemmois, complexe
sportif, Sainte-Gemmes d'Andigné

DIMANCHE 15

● 15h Spectacle de l'Avant-Deux du
Haut-Anjou au Cargo

LUNDI 16

● 15h30 - 19h30 Don du sang
Salle du mille club à Sainte-Gemmes-
d'Andigné. Réservez votre créneau
www.dondesang.efs.sante.fr

DU 17 NOVEMBRE AU 5 JANVIER 2027

● Exposition 1925 - 1950 : 15
histoires passionnantes de
commerçants et artisans segréens
en plein air, derrière la mairie à
Châtellais

SAMEDI 21

● 14h30 Vernissage de l'exposition
de Nine Geslin, à la médiathèque de
Segré. Tout public
● 20h30 « Watt », Bertrand Belin,
au Cargo, Segré

MARDI 24

● 20h15 Séance ciné-club les
Mistons « Le magasin des
suicides » au cinéma le Maingué, 7
esplanade Antoine Glémain à Segré

MERCREDI 25

● 17h Visite commentée de
l'exposition de Nine Geslin, à la
médiathèque de Segré. Tout public

VENREDI 27

● 20h « Portraits Croisés »
Spectacle de chansons en langue
des signes avec la Cie Les Petites
Mains, à la salle du Vélodrome, Noyant
la Gravoyère. Sur inscription. Dès 7 ans

SAMEDI 28 ET DIMANCHE 29

● 10h à 19h 3^e Exposition photos
avec l'Atelier Regards, hall du Cargo (3
esplanade Antoine Glémain).
Entrée libre



SAMEDI 28

● 10h30 Bébés lecteurs à la
médiathèque de Segré. Sur inscription.
De 0 à 3 ans
● Soirée de l'école Saint-Nicolas
salle des tilleuls, l'Hôtellerie de Flée.
+ d'infos apel-secretariat@
hotellerielee-stnicolas.fr
● 19h Soirée cabaret organisée par
le comité des fêtes de Montguillon, à la
salle des Cromlechs
Tarif : 35€. Réservation
obligatoire au 07 49 66 75 54 ou
comitedesfetesmontguillon@gmail.com
● 20h30 Spectacle cabaret « La
magie de Marie-Charlotte » à la salle
du 6, 6 rue de Pimodan.
Tarif adulte : 13€, - 12 ans : 7€
Réservation au 06 02 23 49 88

DIMANCHE 29

● 10h - 19h Marché de Noël avec
l'association Assamble. Stands
commerçants et animations de rues,
restauration sur place, présence du
père Noël. Spectacle mapping vidéo
samedi 28 et dimanche 29 novembre
2026 (horaires à définir) sur la façade
de la mairie de Segré.
Un conte de Noël d'une quinzaine de
minutes se répètera plusieurs fois de
suite pendant 2 à 3h. Spectacle offert
par la commune

DÉCEMBRE

MARDI 1^{ER}

● 20h15 Séance du projectionniste
« Métropolis » au cinéma le Maingué,
7 esplanade Antoine Glémain à Segré

VENREDI 4, SAMEDI 5 ET

DIMANCHE 6

● À guichets fermés spectacle
joué par la Compagnie les Balcons de
l'Oudon au Cargo, Segré
● Concours de belote avec les
amis de l'étang, salle des tilleuls à
l'Hôtellerie de Flée

SAMEDI 5

● 9h30 - 17h Après-midi jeux et
soirée loisirs créatif en faveur
du Téléthon salle de la perdrière à
Nyoiseau. Contact : 06 65 74 21 26
● 14h Atelier écriture avec Sylvie
Fontaine, à la médiathèque de Segré.
Sur inscription. À partir de 18 ans
● 20h30 Spectacle cabaret « Le
show de Marie-Charlotte » à la salle
du 6, 6 rue de Pimodan.
Tarif adulte : 13€, - 12 ans : 7€
Réservation obligatoire au
06 02 23 49 88

DIMANCHE 6

● 9h30 - 16h30 Marché de Noël
de Châtellais Plus de 50 exposants,
présence du père Noël

MARDI 8

● 20h15 Séance coup de coeur
AFCAE - film surprise au cinéma le
Maingué, 7 esplanade Antoine Glémain
à Segré

MERCREDI 9

● 17h Visite commentée de
l'exposition de Nine Geslin, à la
médiathèque de Segré. Tout public

VENREDI 11

● 18h - 21h Marché de Noël
organisé par l'APE de l'école à
Louvaines
● 20h30 « Phèdre ! » François
Gremaud, au Cargo, Segré

SAMEDI 12

● 15h Micro-visite « L'art au bout
du fil », à la Micro-Folie. Dès 7 ans

DIMANCHE 13

● 10h - 17h Marché de Noël sur le
vélodrome de Noyant -la-Gravoyère
● Cyclocross à l'Hôtellerie de Flée.
14h courses minimes/cadets. 15h15
courses juniors et seniors

LUNDI 14

● 20h15 Séance ciné-club les
Mistons « La belle et la bête »
au cinéma le Maingué, 7 esplanade
Antoine Glémain à Segré

SAMEDI 19

● 10h30 Heure du conte de Noël,
(lieu à définir). Sur inscription. De 3 à
6 ans

MERCREDI 23

● Aqua-ciné enfants au centre
aquatique Les Nautiles, Segré

DIMANCHE 27 AU MERCREDI 30

● 14h - 18h30 Récréaparc au parc
des expositions de Segré.
Entrée : 8€/ 3€



GROUPEMENT FÉMININ ANJOU BLEU

UNE NOUVELLE ASSOCIATION



Les équipes du GFAB lors du trophée de l'avenir en mai 2026

ANJOU BLEU

Entretien avec...
Matthieu Robert, co-président
du Groupement Féminin
Anjou Bleu

Présentez-nous l'association GFAB.

Le Groupement Féminin Anjou Bleu rassemble 4 clubs du territoire : le Stade Olympique Candé-Challain-Loiré, l'Entente Sportive Segré / Haut-Anjou, l'Union Sportive Jeanne d'Arc Saint-Martin-du-Bois-Aviré-Louvaines et le Club Football Châtellais-Nyoiseau-Bouillé-Grugé l'Hôpital. Les présidents des clubs concernés ont fait le choix de ne pas intégrer le nom de leur club : c'est pour cela que nous nous sommes rassemblés autour de l'appellation « Anjou Bleu ». La création de ce groupement nous permet, entre autres, de mutualiser les moyens financiers, matériels et humains.

Pourquoi un club 100% féminin ?

Un seul club a rarement la possibilité d'avoir des équipes féminines de chaque catégorie. L'objectif du GFAB est de permettre aux joueuses de progresser de U13 à senior tout en restant dans le même club. Des joueuses licenciées dans différents clubs du groupement en U7, U9 et U11 pourront intégrer facilement une équipe.

Comment se passe votre lancement de saison ?

Pour sa première année d'existence, le groupement compte 70 licenciées : la plus jeune est âgée de 11 ans et la plus âgée de 23 ans.

Au total, 5 équipes sont formées allant de U13 à senior. Notre souhait est de continuer de développer le nombre de licenciées et, à terme, avoir deux équipes pour chaque catégorie. L'ensemble des équipes va évoluer en championnat départemental.

Les licenciées sont-elles impliquées dans la vie du club ?

Une fois la saison lancée, des commissions seront créées afin d'organiser l'implication des joueuses dans la vie du club : arbitrage, animations, communication, techniques... Le bureau est majoritairement composé de parents de joueuses licenciées dans le groupement.

Un dernier mot ? Les nouvelles joueuses sont les bienvenues, retrouvez les horaires d'entraînement sur nos réseaux sociaux !

**+ POUR
EN
SAVOIR**

Groupement Féminin Anjou Bleu
Matthieu Robert : 06 86 48 24 31
Hugo Besnier : 06 80 62 33 36
contact.gfab@gmail.com



LA MÉDIATHÈQUE ET LE HANDICAP



Sélection de livres en édition "jeunesse accessible"



Visuel d'illustration du spectacle "portraits croisés" Compagnie les petites mains

15

© DR

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

Face aux besoins des enfants en situation de handicap, la médiathèque développe son fonds et ses actions de médiation en partenariat avec le BiblioPôle.

BiblioPôle | **anjou**

**+ POUR
EN
SAVOIR**

Médiathèque
Espace Saint-Exupéry
39 rue Charles de Gaulle
02 41 61 15 50
mediatheque@segrenanjoubleu.fr
www.seggreenanjoubleu.bibenligne.fr



En France, 8 à 10 % de la population est atteinte d'un Trouble Spécifique de Langage et des Apprentissages (TSLA).

Depuis 4 ans déjà, la médiathèque développe son fonds de livres adaptés aux besoins des enfants en situation de handicap.

Ces documentaires, albums ou romans jeunesse se repèrent grâce au logo "DYS".

Du 15 septembre 2026 au 27 janvier 2027, à la médiathèque, un meuble de présentation spécialement dédié aux livres en "Édition Jeunesse Adaptée" sera mis à disposition par le BiblioPôle, le réseau de lecture de Maine-et-Loire.

Il contient 130 ouvrages à emprunter. L'objectif est de sensibiliser le public au handicap et de faire connaître ce fonds de livres à tous.

À la suite de ce prêt, en 2027, la médiathèque a le projet de disposer d'un meuble similaire pour valoriser son propre fonds de livres en Édition Jeunesse Adaptée.

La médiathèque s'associera également à la **semaine nationale de l'Édition Jeunesse Accessible (EJA)** qui se déroulera du 21 au 28 novembre 2026.

Deux temps forts seront proposés gratuitement grâce au BiblioPôle :

- Une animation jeux autour du **Makaton**, ce système de communication améliorée et alternative utilise à la fois un vocabulaire gestuel et des symboles graphiques.
- Un **spectacle de chansons en langue des signes "Portraits croisés"** d'après l'album "multitude" de Stromae.

Mercredi 25 novembre 2026 à 15h
Jeux Makaton

Dès 7 ans. Médiathèque, Segré

Vendredi 27 novembre 2026 à 20h
Spectacle "Portraits croisés"
Dès 8 ans. Salle du vélodrome, Noyant-la-Gravoyère.

Ces deux animations sont gratuites et ouvertes à tous sur inscription.

Chaque trimestre, retrouvez une sélection des grands travaux ou événements qui ponctuent la vie des communes déléguées de Segré-en-Anjou-Bleu.



NOYANT-LA-GRAVOYÈRE

SAINT-BLAISE : LANCEMENT DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT

Après la rénovation du bar de plage, le projet global d'aménagement de Saint-Blaise a démarré en septembre 2026.

L'étang a été vidé pour permettre aux engins de chantier d'entrer en action. Les aménagements prévus sont les suivants :

- Création de gradines
- Installation d'un ponton
- Création de 5 places de stationnement service (3) et PMR (2) avec cheminement PMR vers la plage et le bar de plage.
- Réaménagement de plages (sable et verte) et la démolition des ouvrages en béton
- Création d'un poste de secours

Pendant la période de travaux, le chemin de randonnée le long de l'étang sera dévié pour contourner la zone du chantier.

SEGRÉ

CENTRE AQUATIQUE LES NAUTILES : LES TRAVAUX

Juste après la tenue des championnats de France de natation estivale, le centre aquatique les Nautilus a fermé ses portes pour un arrêt technique. Pendant ces 3 semaines de travaux (du lundi

31 août au mercredi 23 septembre 2026) les clapets coupe-feu ont été remplacés, un nettoyage global des plages, des locaux et des vestiaires/douches a pu être effectué. Le toboggan intérieur a bénéficié d'une rénovation.

Nos équipes en interne ont réalisé une décoration murale du hall d'entrée en bois. Un écran pour de l'affichage d'informations est en place.



LA CHAPELLE-SUR-LOUDON

DÉCONSTRUCTION AVANT CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE SALLE DES FÊTES

Les travaux de construction de la nouvelle salle des fêtes débiteront à partir d'octobre 2026 et la livraison du nouveau bâtiment est prévue pour septembre 2027.

Cet été et en septembre, les travaux de désamiantage et de déconstruction de l'actuelle salle communale et des garages adjacents ont eu lieu.



SEGRÉ

CINÉMA LE MAINGUÉ : CONFORT RENOUVELÉ

D'ici le 21 octobre 2026, les 3 salles du cinéma le Maingué auront bénéficié du remplacement de tous les fauteuils. De rouge, les fauteuils passeront au bleu. Le public pourra réserver en ligne le siège de son choix grâce à la numérotation. Onze fauteuils duos seront installés (cinq dans la salle 1 et trois dans les deux autres salles). La moquette aura été également changée.

Dans la salle 1, les enceintes seront renouvelées pour un meilleur confort acoustique. Dans le hall d'accueil, un sas d'entrée sera créé. Toutes les parties vitrées côté rue et accès PMR seront remplacées par du double vitrage.

Le coût des travaux s'élève à 257 325 € HT avec une subvention de l'État de 40 000 €.



L'HÔTELLERIE-DE-FLÉE

VERGER CONSERVATOIRE : LES POMMIERS BIEN IDENTIFIÉS

D'ici quelques semaines, une nouvelle signalétique aura été installée sur chaque pommier.

Grâce à une découpe astucieuse, les plaques en bois en forme de pommes indiquent si le pommier produit des pommes à cidre ou à couteau. Ce projet de signalétique a été mené et financé par les associations Fête du cidre et Familles rurales de l'Hôtellerie de Flée.

Le verger conservatoire compte plus d'une centaine de pommiers avec deux sujets par espèce. Il est situé sur un terrain communal à l'entrée de la commune déléguée.



LOUVAINES

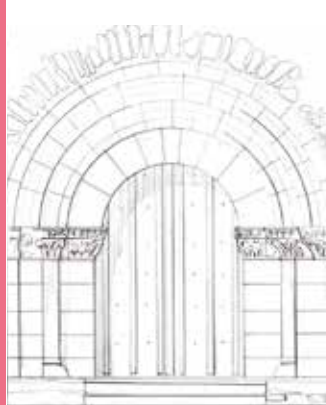
ÉGLISE DE LA JAILLETTE : RESTAURATION DES PORTAILS

A l'initiative de l'association de sauvegarde, l'église de la Jaillette va bénéficier de travaux de restauration des portails ouest et nord.

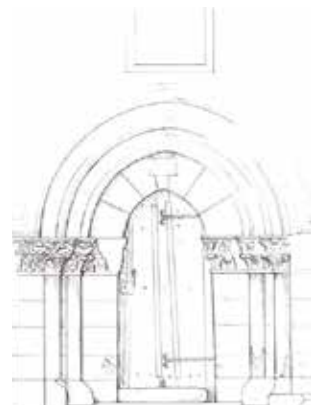
Ces travaux se dérouleront à l'automne et seront suivis par l'architecte du patrimoine Guillaume Ros et accompagnés par le service technique de Segré-en-Anjou-Bleu.

L'édifice étant inscrit au titre des monuments historiques, les travaux seront soumis au contrôle scientifique et technique de la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Le montant global de ce chantier est de 39 453 € HT.

Une subvention de la DRAC a été accordée et des demandes de subventions auprès du département et de la Région sont en cours d'instruction. Le solde HT des travaux sera pris en charge par l'association de sauvegarde.



Portail ouest



Portail nord

© Esquisses Guillaume Ros, architecte du patrimoine

Majorité "Segré-en-Anjou-Bleu, la force du collectif"

L'été a été chaud !

Plusieurs épisodes caniculaires se sont succédé depuis le début de l'été.

Ces températures élevées nous ont obligés d'adapter nos modes de vie et ont compromis certaines activités programmées. Ainsi, au vu du risque élevé d'incendie, le feu d'artifice du 14 juillet a dû être reporté au 10 octobre à l'occasion du trail urbain.

Nous n'avons connu, heureusement, aucun sinistre grave.

Mais cette chaleur n'a pas empêché le succès des animations prévues :

- Escales du Cargo à Montguillon et Marans.
- Prestations réussies des troupes de danse des 17^e Foliklores.
- Excellente fréquentation du centre aquatique, de la plage Saint-Blaise et du camping de Nyoiseau, véritables oasis de fraîcheur.
- Fin juillet, les séances de théâtre en plein air, « Le mariage forcé », célèbre pièce de Molière, ont touché un large public à Segré et à Saint-Martin-du-Bois.
- Enfin, début août, des milliers de cyclotouristes ont circulé sur nos routes et visité notre patrimoine. Ils ont apprécié l'organisation de cette semaine fédérale ; c'est l'occasion pour nous de remercier les agents et les bénévoles qui l'ont rendue possible.

Nous entamons un nouveau mandat

L'équipe du conseil municipal, renouvelée pour moitié, est prête à relever les défis qui se profilent avec les limites budgétaires qui nous sont imposées et des choix, parfois contraints, seront à prévoir.

Il n'en reste pas moins que les chantiers ont avancé :

- L'église de la Madeleine a accueilli à nouveau ses fidèles début septembre,
- L'école de Saint-Sauveur-de-Flée agrandie et rénovée était prête dès la rentrée des écoliers,
- Le chantier de déconstruction de la salle communale et de l'ancienne école de La Chapelle-sur-Oudon a démarré début septembre. Le mois d'octobre devrait voir le début des travaux de la nouvelle salle,
- Saint-Martin-du-Bois bénéficie d'ores et déjà d'une nouvelle mairie et d'un atelier municipal pour tout le pôle Est,
- La rénovation de la salle communale d'Aviré se poursuit,
- Des panneaux photovoltaïques ont été installés à l'école Geneviève Verger de Nyoiseau,
- La mairie de Nyoiseau accueillera bientôt ses habitants dans des locaux rénovés et agrandis.

Nous espérons que vous avez, toutes et tous, passé un bel été.

Nous restons à votre écoute.

Bonne rentrée.

Minorité "Faire entendre la voix des Segréens"

Tribune non transmise.

Minorité "Acteurs de notre commune "

Rejoignez « acteurs de notre commune » pour co-construire l'avenir de Segré en Anjou bleu !

Minorité "Ensemble réveillons Segré-en-Anjou-Bleu"

Notre groupe d'origine est désormais scindé en 2. C'est avec sérénité et efficacité que nous continuerons à vous représenter et travailler pour nos communes.

TOUS MOBILISÉS !

MOIS SANS TABAC

Du 1^{er} au 30 novembre 2026, le Mois sans tabac revient pour sa 11^e édition.

L'occasion de s'investir pour sa santé !

La commune de Segré-en-Anjou-Bleu est acteur et constitue un relais de la campagne nationale "Mois sans Tabac". Depuis 10 ans, la campagne repose sur une sensibilisation et un dispositif d'accompagnement des personnes souhaitant arrêter de fumer.

La commune prévoit l'affichage de campagne de sensibilisation dans les différents lieux : mairie et mairies déléguées, gymnases ou autres infrastructures sportives...

Des kits d'aide à l'arrêt du tabac seront disponibles sur demande dans les mairies déléguées de Segré-en-Anjou-Bleu. Il est constitué d'un programme de 40 jours pour préparer et soutenir les fumeurs dans leur arrêt du tabac.

Un guide des espaces sportifs sera également consultable pour les associations afin de se renseigner sur les réglementations à mettre en place lors de leurs événements.

Si vous en ressentez le besoin, Tabac Info Service met à disposition différentes aides :

- Le site internet tabac-info-service.fr, avec des contenus d'aide et des outils d'accompagnement ;
- Le 39 89, numéro d'aide à distance de Tabac Info Service, pour être mis en relation avec un tabacologue et bénéficier d'un suivi gratuit. Le 39 89 est accessible aux personnes sourdes ou malentendantes via la plateforme Acceo ;
- L'application d'e-coaching Tabac Info Service (App Store, Google Play), conçue par l'assurance maladie en partenariat avec Santé Publique France et avec le concours de la société francophone de tabacologie propose un programme personnalisé pour optimiser les chances d'arrêt du tabac (vidéos, témoignages, carnet de notes, conseils et astuces) ;
- Le groupe d'entraide régionale sur la page Facebook "Tabac Info Service" et le groupe de pairs sur Facebook "Je Ne Fume Plus".



L'espace Saint-Exupéry rue Charles de Gaulle à Segré est un espace sans tabac avec deux zones fumeurs

Segré-en-Anjou-Bleu a défini des espaces sans tabac sur le territoire. Cette action concrétise l'objectif gouvernemental "Vers une génération sans tabac" pour prévenir des addictions et protéger les plus jeunes. La réglementation implique un périmètre de 10 mètres autour des établissements

scolaires et d'accueil de mineurs, médiathèque et équipements sportifs. L'espace Saint-Exupéry sera entièrement indiqué "espace sans tabac" avec une signalisation spécifique "espace fumeur" sur deux zones. En cas d'infraction, une amende forfaitaire pourra être appliquée.

Chiens tenus en laisse



©Pexels

Afin de diminuer les risques d'accident sur la voie publique et sur les espaces publics et privés de la commune, il est important de rappeler la réglementation autour de la circulation des animaux domestiques.

Selon l'arrêté municipal, les chiens et animaux doivent obligatoirement être tenus en laisse sur les voies ouvertes à la circulation publique et sur les domaines privés et publics de la commune.

La laisse doit être assez courte pour éviter tout risque d'accident. Pour les chiens catégorisés, la réglementation en vigueur s'applique.

D'une manière générale, les personnes ayant la garde d'un animal domestique doivent veiller à ce que celui-ci ne nuise pas à la propreté, à la sécurité et la tranquillité publique.

Pour rappel, depuis le **1^{er} décembre 2020**, l'identification de votre animal est une obligation. C'est également une protection qui vous permet de retrouver votre animal s'il est conduit en fourrière.

L'amende pour non-identification de votre chien ou chat peut atteindre 750€.

LE COMITÉ DES FÊTES UNE NOUVELLE GÉNÉRATION LE MÊME ESPRIT



MONTGUILLON



Le comité des fêtes de Montguillon existe depuis 1956. Convivialité et envie de fédérer perdurent et irriguent toutes les actions menées actuellement par Laurent Gohier et son équipe de bénévoles.

Depuis 2023, Laurent Gohier préside le comité des fêtes de Montguillon. Avec son équipe de bénévoles, il vient d'organiser la deuxième édition des intervillages. Un rendez-vous relancé avec cinq communes voisines : La Jaïlle-Yvon, Montreuil-sur-Maine, Chambellay, Ménil et Daon.

Mais avant de regarder vers l'avenir, un détour par le passé s'impose. Le comité des fêtes de Montguillon possède une longue histoire. Si ses statuts ont été officiellement déposés en 1956, ses origines remontent à 1898. À cette époque, une grande fête locale existait déjà et ses organisateurs n'hésitaient pas à avancer les fonds nécessaires à son organisation.

Pendant près de quarante ans, la fête de printemps a marqué la vie de la commune. Josiane Chauvin et Joël Langereau, tous deux anciens présidents de l'association, se souviennent avec émotion de ce rendez-vous incontournable. Le bal musette du samedi soir ouvrait les festivités avant une journée rythmée par une course cycliste qui a accueilli jusqu'à 235 coureurs, un défilé

de majorettes et une fanfare. Si le noyau dur de l'association ne comptait qu'une poignée de bénévoles, près de 80 personnes étaient mobilisées le jour de la fête. « Nous avons toujours réussi à mobiliser les habitants », se remémore le tandem d'anciens présidents.

Cette période s'est achevée avec la crise sanitaire de 2020. Mais le comité des fêtes a su se réinventer. Fier de son héritage, il poursuit aujourd'hui sa mission sous une forme différente.

Pour l'intervillage, l'équipe de Laurent Gohier a ainsi remis au goût du jour plusieurs jeux emblématiques qui faisaient la renommée des intervillages, organisés de 1995 à 2002 : l'ascension du « Mont Guillon », qu'il fallait gravir uniquement à la force des bras, la course de skis en équipe ou encore le traditionnel tir à la corde.

Tout au long de l'année, le comité des fêtes œuvre pour renforcer la convivialité et la cohésion entre les habitants, mais aussi avec les autres associations de la commune.

Son programme comprend notamment une **soirée cabaret prévue le 28 novembre prochain**, une soirée karaoké au printemps, un pique-nique communal organisé lors de la journée citoyenne ; un nouveau rendez-vous est actuellement en préparation.

« Dans la commune où j'ai grandi, il y avait une fête communale. Avec mon équipe de bénévoles, je suis fier de participer aujourd'hui à l'animation et à la cohésion de ma propre commune », conclut Laurent Gohier.

Contacts

Comité des fêtes – Montguillon

Place des tilleuls

07 49 66 75 54

comitedesfetesmontguillon@gmail.com

 [comite des fêtes montguillon](https://www.facebook.com/comite.des.fetes.montguillon)